

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13 et 14 décembre 2011

2011 DAC 812 Subventions aux associations Mi-fugue mi-raison (93100 Montreuil) et La Fabrica'son (92240 Malakoff)

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération 2011 DAC 181 en date des 26 et 27 septembre 2011 attribuant une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.000 euros à l'association La Fabrica'son ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011 par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mi-fugue Mi-raison et d'une subvention complémentaire à l'association La Fabrica'son ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.000 euros est attribuée à l'association Mi-fugue mi-raison, située 12 rue Rochebrune, 93100 Montreuil, pour le soutien de la diffusion du spectacle Les chagrins blancs, présenté au Théâtre Mouffetard (5e), du 22 septembre au 5 novembre 2011. 53521; 2011_05435.

Article 2 : Une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 2.000 euros est attribuée à l'association La Fabrica'son, située 157 boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff, pour le soutien de la diffusion du spectacle jeune public Un petit hublot de ciel, présenté à l'Atelier de la Bonne Graine (11e), du 19 février au 20 mars 2011. 20612 ; 2011_06370 ;

Article 3 : La dépense correspondante, soit 6.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011, rubrique 33, nature 6574, Ligne VF40004 : provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.